

Compte rendu de la réunion du 8 novembre 2019

Présents : Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - Pascal HUGUENOT - Philippe CHUDZIAK - Luc CHAUDRON - Martine THEVENARD - Yann LONJARET – Christian DESBOIS

Excusés : Éric VERET

➤ Démission de Jacques Gilles, membre du Codep, commission formation

Le Codep vient de recevoir la lettre de démission de Jacques Gilles, qui souhaite mettre fin à ses fonctions de Délégué Départemental à la Formation (DDF) et quitter le Comité Directeur du Codep dès le 4 novembre, sans attendre la fin de la mandature et avant même notre réunion du 8 novembre.

Le Comité Directeur entérine cette décision.

Le Codep terminera donc l'année 2019 avec 11 membres, jusqu'à l'assemblée générale du 1^{er} février 2020 qui se tiendra à Comblanchien, et où il sera fait appel à candidature pour couvrir les 4 postes vacants, dont le poste de DDF.

L'ensemble des membres du Comité Directeur remercie Jacques Gilles pour le travail accompli et son engagement pour la Formation depuis le 28 janvier 2017, date de son élection au Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale qui s'était tenue à Saint-Apollinaire.

➤ Point sur la concentration du 22 septembre 2019 à Chorey-les-Beaune

Nous remercions le club "Beaune Cyclos" pour son implication dans cette organisation ainsi que les nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. 16 clubs étaient présents. Au total, 110 participants (contre 210 l'an dernier) ont rejoint Chorey-les-Beaune. Un repas convivial a été servi, permettant les échanges entre les adhérents des différents clubs. Les commentaires des participants ont été particulièrement positifs : les nombreux témoignages reçus en attestent. Les animations (concours photos, course de lenteur, parcours de maniabilité, jeux en bois, quizz) ont suscité un grand intérêt et les lots (baptême de l'air pour 2 personnes, 2 baptêmes ULM, bons d'achat offerts par les Cycles DUTRION, sac de sport) ont été très appréciés. Ont été fort appréciés également, la salle des fêtes très conviviale et son environnement.

Toutefois, compte tenu d'une beaucoup plus faible participation que l'an dernier, avec des inscriptions qui ont tardé à venir, le bilan financier n'est pas bon. Le Comité préfère ne pas reconduire la manifestation en 2020.

➤ Point sur les commissions

- Formation :

- PSC1 : 20 personnes ont déjà suivi le stage de secourisme depuis le 01/01/2019 et ont obtenu leur attestation de formation aux premiers secours. Quelques dates sont encore disponibles : 29/11/19 à Longvic – 10/12/19 à Longvic – 14/12/19 à Talant – 30/12/19 à Longvic. Se renseigner auprès du secrétariat du Codep ou consulter le site <https://cdos21.org/formation-secourisme-psc-1/>. Voir en annexe, pour rappel, la procédure d'inscription, où il est demandé pour bénéficier de l'aide financière, de passer par le Codep et non de s'inscrire directement par la Protection Civile.
- Formation "initiateur" : 9 – 10 – 11 novembre à Dijon. Stage organisé par le Coreg à l'intention des "animateurs". 12 inscrits dont 3 licenciés de Côte-d'Or.
- Une formation "animateur club" a eu lieu les 19 et 26 octobre 2019.
Lieu : Varois. 6 participants.
- Une formation "cartographie numérique" est prévue le 9 novembre 2019 de 10 h à 17h.
Lieu : Maison des Associations. Animation : Yann Lonjaret. 29 participants.
- La formation sécurité est confirmée le 14 décembre 2019. Lieu : Maison des Associations.
Directeur du stage : Eric Veret. La Préfecture/DDT/bureau de la Sécurité routière interviendra le matin et pourra répondre à toutes les questions des participants.

- Féminines :

- Les inscriptions définitives pour "Toutes à Toulouse 2020" en septembre sont en cours. Plusieurs sujets sont à l'étude avant de finaliser les inscriptions.
- Licences féminines 2019 : il faut savoir que le Coreg de Bourgogne-Franche-Comté remboursera en fin d'année toute première licence prise par les féminines en 2019, avant le 30 novembre, sur la base d'une licence Petit Braquet.

- Séjours :

- Pour 2020 : séjour prévu dans le Massif du Jura du 6 au 13 juin. L'organisation se poursuit.

- VTT :

- Bonne équipe de baliseurs. La technique de balisage s'est bien améliorée grâce à l'expérience de chacun.
- Covati (Is-sur-Tille) : l'inauguration des circuits bleu et rouge de 26 et 37 km d'Is-sur-Tille a eu lieu lors de la Fête de la Truffe le 19 octobre 2019 en présence de diverses personnalités. Pour marquer l'événement, le Codep a convié des vététistes de différents clubs pour un départ groupé de reconnaissance du circuit bleu. Un "pot" ainsi qu'un tour de cou ont été offerts aux participants qui ont bravé la pluie au retour.
Cette manifestation a été l'occasion de valoriser la Covati, le site internet Bouger-Nature en Bourgogne de Côte-d'Or Tourisme, le rôle important de la FFCT, et bien sûr la pratique du VTT. Un article a été publié dans le "Bien Public" du mardi 22 octobre. Depuis cette inauguration, l'Office de Tourisme d'Is-sur-Tille a été contacté une quarantaine de fois pour fournir des plans des circuits.
- Siplasud (sud dijonnais) : les circuits sont en suspens pour des raisons administratives. Les 3 circuits du secteur de Gevrey ont été audités et balisés avec, cette année, la pose de balises de fausse route pour la première fois.

- Statistiques :

- A ce jour, on compte 1312 licenciés en Côte-d'Or (presque équivalent à l'an dernier) dont 249 féminines. 36 clubs sont affiliés, après la ré-affiliation du club d'Is-sur-Tille qui a su se doter d'un nouveau Président.



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

- **Jeunes :**

- 3 écoles du secteur de Varois ont fait des demandes d'animation à Luc Chaudron. Ces demandes seront bien sûr honorées, à raison de 2 demi-journées par an pour chacune des classes demandeuses.
- L'organisation d'un critérium Jeunes aura lieu le 15 mars 2020 à Selongey.

- **Sports adaptés :**

- Le Tandem Club Dijonnais (TCD) souhaite organiser une randonnée avec une animation "sports adaptés". La date du 19 septembre a été retenue. Lieu : Villebichot. Le Codep apportera son aide au TCD, club qui a rejoint la FFCT depuis 4 ans, pour cette 1ère organisation dans notre calendrier départemental.

➤ **Questions diverses**

- Le club de Saulieu a changé de dénomination : Saulieu Vélo Club au lieu de Vélo Club Saulieu.
- Préparation AG Codep du 1er février à Comblanchien : le représentant du club des Pierres qui Roulent sera invité à la prochaine réunion du Codep qui aura lieu le 13 décembre.

Invitation aux Assemblées Générales des Clubs

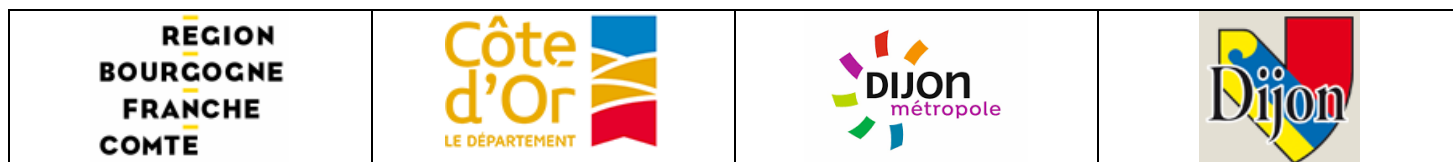
Nom du Club	Date de l'AG	Membres du Codep présents
ASC Varois & Chaignot	16/11/19	J. Rouget – M. Thévenard – L. Chaudron
ASC St-Apo	02/11/19	J. Rouget – E. Veret
Chantalistes Sport Culture	23/11/19	J.P. Martinet
Union Cyclo de Chenôve	14/12/19	J. Rouget
ASC Chevigny-St-Sauveur	16/11/19	J. Rouget
Cyclo St-Usage	30/11/19	J. Rouget
Cyclos Randonneurs Montbardois	24/11/19	J.Rouget
Les Pierres qui roulent (Comblanchien)	29/11/19	J.P. Martinet – B. Bourdillat
AS Quetigny	05/12/19	Eric Veret
Les Cyclos du Pays d'Arnay	15/12/19	J-P. Martinet
ASPTT	01/12/19	Eric Veret ?
USC Venarey-les-Laumes	30/11/19	J. Rouget – P. Huguenot
Cyclos Randonneurs Dijonnais	30/11/19	B. Bourdillat – Y. Lonjaret
Vélo Club Semurois	08/12/19	J.P. Martinet
Beaune Cyclos	13/12/19	?
Vélo Club Seurois		?
Cyclo Club Ste Marie la Blanche		?
VCPA Pouilly-en-Auxois	25/01/20	Ch. Desbois
Ass. Cyclotourisme Selongey	15/12/19	Ph. Chudziak-- J.Rouget

Merci aux clubs qui n'ont pas encore invité le Codep à leur AG de le faire rapidement

Prochaine réunion : vendredi 13 décembre 2019 à 18h (Maison des Associations).

Autres dates : AG du CODEP 1^{er} février à Comblanchien

AG du COREG 9 février à Auxonne



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Annexe

PROCEDURE D'INSCRIPTION A LA FORMATION SECOURISME PSC1

Pour tous les licenciés FFCT de Côte-d'Or, le Codep participe financièrement aux formations de secourisme PSC1 à hauteur de 20 euros en complément de la participation du CDOS, reste à charge seulement 15 euros pour le participant ou son club.

Cette formation est particulièrement utile à chacun, tant à titre personnel ou familial, que dans le cadre des sorties du club ou lors de l'organisation de nos manifestations. D'ailleurs, lorsque nous déclarons nos randonnées, les autorités préfectorales apprécient la présence de membres titulaires du PSC1 parmi les bénévoles de l'organisation, garantie supplémentaire de la protection des participants à nos brevets.

Aussi, c'est bien le souhait de votre Codep, et ce depuis plusieurs années, qu'un maximum de licenciés suive la formation aux premiers secours PSC1.

PROCEDURE A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION DE VOS LICENCIES :

Le Codep communique chaque mois les propositions de formation PSC1 par mail à tous les clubs et il se charge directement des inscriptions à partir des renseignements suivants (voir fiche jointe) :

- Nom et Prénoms
- Date et lieu de naissance
- Adresse postale et courriel
- Téléphones fixe et portable
- Club et fonction (ou membre) au sein du club
- Numéro de licence et numéro du club
- Date et lieu de la formation souhaitée

La réservation est à transmettre par mail à departement21-secretaire@ffvelo.fr

Eventuellement et pour gagner du temps (les places sont très demandées), appelez préalablement le 06 25 52 68 02 ou le 06 10 85 85 27

Le règlement de la formation se fait directement par le Codep qui adresse ensuite une facture au club pour le reste à charge de 15 euros par licencié, à régler par chèque à l'ordre de « CODEP21 de cyclotourisme ».



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION PSC1

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Courriel :

Date de naissance :/...../ Lieu de naissance :

Club : Fonction dans le club:

N° licence : N° Club :

Date de la formation :/...../.....

Lieu de la formation :

Fiche d'inscription à transmettre par mail au secrétaire du Codep :
departement21-secretaire@ffvelo.fr

